

Référentiels d'activités, de compétences et d'évaluation du CQP Initiateur Char à voile

Référentiels

Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. » Article L.6113-1 du Code du Travail créé par LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 -art. 31 (V)

REFERENTIEL D'ACTIVITES décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	REFERENTIEL DE COMPETENCES identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	REFERENTIEL D'EVALUATION définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Bloc de compétences 1 (BC1) : Préparation et animation de cycles de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage de char à voile			
A.1.1 – Repérage des caractéristiques et des besoins des participants à un cycle de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage de char à voile	C.1.1.1 – Identifier les attentes et les motivations des participants à un cycle de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage de char à voile en vue de proposer un contenu approprié et en s'appuyant sur des outils adaptés avec une attention particulière pour les participants en situation de handicap	Epreuve 1 / Observation du candidat au cours d'une mise en situation en auto-encadrement portant sur l'explication et la démonstration d'une technique de roulage imposée (séance de 20 minutes)	QUALITE GENERALE ATTENDUE Le candidat identifie les attentes et les motivations des participants en vue de concevoir un cycle de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage de char à voile INDICATEURS Le choix de l'outil (questionnaire, entretiens structurés, ...) est adapté à la nature des informations à recueillir (quantitatives, qualitatives, ...) Les attentes et motivations des participants sont formulées Les attentes spécifiques des participants sont identifiées notamment en ce qui concerne les personnes en situation de handicap Le livret de pilote (progression) est présenté Les objectifs du cycle en lien avec les consignes du responsable pédagogique sont respectés La manière dont le cycle de séances répond au projet et aux attentes de la structure est explicitée. Les caractéristiques des participants sont identifiées et explicitées notamment celles concernant les personnes en situation de handicap
	C.1.1.2 – Repérer les besoins spécifiques des participants en utilisant des outils d'évaluation pour évaluer leur niveau de pratique et leurs caractéristiques morphologiques afin d'élaborer un cycle de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage du char à voile	+ 2 évaluations écrites composés : - D'études de situations de roulages types (évaluer une situation type de roulage et proposer une solution de	QUALITE GENERALE ATTENDUE Le candidat identifie les capacités physiques et les besoins spécifiques des participants en vue de concevoir un cycle de séances de char à voile INDICATEURS Les outils d'évaluation utilisés sont présentés (utilisation des grilles d'observation à disposition, observation des participants lors d'une séance d'accueil, entretiens avec les participants, avec le représentant de la structure, ...) Les niveaux de pratique et technique des participants sont repérés Les besoins spécifiques et particularités des participants, dont ceux en situation de handicap sont identifiés suivant les exigences de l'activité Les personnes en situation de handicap sont orientées vers le responsable pédagogique de la structure pour aménager les modalités de fonctionnement.

A.1.2 – Repérage des objectifs et des ressources de la structure proposant du char à voile	C.1.2.1 – Repérer les moyens mobilisables pour réaliser un cycle de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage du char à voile en tenant compte des ressources, du matériel, des sites de pratique disponibles et des contraintes de la structure	<i>remédiation en s'appuyant sur des connaissances théoriques).</i> <i>- Test de connaissance sur la réglementation de l'activité, la météorologie, sur les points de contrôle et les différents réglages du char à voile.</i>	QUALITE GENERALE ATTENDUE <i>Le candidat identifie les moyens à sa disposition en vue de concevoir un cycle de séances de char à voile</i> INDICATEURS <i>Les ressources humaines et matérielles (équipement, locaux, matériel, ...) disponibles pour la réalisation de la séance ou du cycle de séances sont explicitées.</i> <i>Les conditions du jour et les caractéristiques du site de pratique sont décrites (topographie de la plage, zones préservées ou réglementées, dangers, possibilités pédagogiques, aménagement nécessaire pour une pratique sécurisée...)</i>
	C.1.2.2 – Recueillir les informations relatives au projet de la structure afin de définir des objectifs d'un cycle de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage adaptés à la pratique du char à voile	<i>Epreuve 2 / Observation du candidat au cours d'une mise en situation d'animation d'une séance de char à voile d'une durée d'au moins 45 minutes (hors temps de préparation de matériel et accueil des participants réalisés en amont de la phase d'animation) avec un public réel</i>	QUALITE GENERALE ATTENDUE <i>Le candidat énumère les informations relatives au projet de la structure en vue de définir les objectifs de la séance ou du cycle de char à voile</i> INDICATEURS <i>Le projet / les attentes de la structure est identifié / sont identifiées (plan de développement, prestations proposées)</i> <i>Le projet / les attentes de la structure est pris / sont prises en compte pour définir les objectifs de la séance ou du cycle de séances.</i>
A.1.3 – Repérage des conditions météorologiques et des marées, sur un site de pratique du char à voile	C.1.3.1 – Repérer les sources d'informations afin de recueillir les conditions météorologiques et des marées d'un site de pratique de char à voile	<i>Epreuve 2 / Observation du candidat au cours d'une mise en situation d'animation d'une séance de char à voile d'une durée d'au moins 45 minutes (hors temps de préparation de matériel et accueil des participants réalisés en amont de la phase d'animation) avec un public réel</i>	QUALITE GENERALE ATTENDUE <i>Le candidat énumère les différents moyens à sa disposition pour le relevé météorologique et des marées en vue de concevoir son cycle des séances de char à voile</i> INDICATEURS <i>Les sources d'informations sont citées (site internet, capitainerie...)</i> <i>Les ressources météorologiques et de marées sont connues (bulletin météo et des marées affichées à la base, site internet, anémomètre...)</i>
	C.1.3.2 – Analyser les informations relatives à la météorologie et les marées, en vue de leur prise en compte dans l'élaboration d'une séance de découverte, d'initiation et d'apprentissage du char à voile		QUALITE GENERALE ATTENDUE <i>Le candidat analyse les informations météorologiques et de marées en vue de concevoir une séance de char à voile</i> INDICATEURS <i>Les prévisions à court terme et moyen terme sont relevées, les heures de marées sont connues (marnage, heure de basse mer ...)</i> <i>Un bulletin météo et une table des marées sont explicités Les effets de site sont connus (brise thermique, effet Venturi)</i> <i>Les conditions météorologiques et de marées sont prises en compte dans la conception de la séance</i>
A.1.4 – Elaboration d'un cycle de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage de char à voile	C.1.4.1 – Elaborer un cycle de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage afin d'assurer une progression des participants dans la pratique du char à voile en s'appuyant sur une démarche pédagogique adaptée notamment pour ceux en situation de handicap.	<i>+ Entretien individuel sur la séance par deux évaluateurs (durée 20 minutes maximum)</i> <i>+ Avis consultatif du tuteur après</i>	QUALITE GENERALE ATTENDUE <i>Le candidat présente un cycle de 5 séances en vue d'assurer la progression des participants</i> INDICATEURS <i>Le cycle de char à voile est formalisé par écrit sur des fiches de préparation de séance (objectifs du cycle et articulation entre les séances)</i> <i>Les fiches de préparation de séance tiennent compte du temps disponible et du matériel disponible (surface de voile / et des conditions météorologique et état de la plage vent)</i> <i>Les objectifs du cycle de char à voile tiennent compte des besoins, des motivations et des caractéristiques des participants préalablement identifiés</i> <i>Les besoins spécifiques des participants sont pris en compte (notamment les participants en situation de handicap)</i> <i>La méthodologie utilisée pour faire progresser les participants au cours du cycle de char à voile est explicitée</i> <i>Le référentiel de niveau de pratique fédéral est utilisé</i> <i>Les choix techniques et pédagogiques sont justifiés en lien avec les exercices proposés</i> <i>Un plan de rechange est présenté en cas d'absence de vent</i>

	C.1.4.2 –Prévoir les mesures de sécurité au cours des séances de char à voile afin d’assurer l’intégrité physique et la protection des participants et des tiers en tenant compte des obligations légales et des règles liées à celles-ci	<p><i>observation du candidat en situation professionnelle (grille d’observation mise à disposition par le certificateur</i></p>	<p>QUALITE GENERALE ATTENDUE <i>Le candidat présente les mesures permettant d’assurer l’intégrité physique et la protection des tiers en connaissant les obligations légales et les règles de sécurité</i> INDICATEURS <i>Les obligations légales et les règles de sécurité à respecter au cours de la séance sont explicitées. Les conditions et limites d’exercice des titulaires du CQP Initiateur char à voile sont explicitées. Les risques pour les participants de l’activité, les tiers et l’environnement considéré sont identifiés. Les mesures prévues pour assurer la protection et l’intégrité physique des publics sont adaptées aux caractéristiques des publics et à l’activité (adaptation de la pratique en fonction de la situation d’encadrement, ...)</i></p>
	C.1.4.3 –Prévoir les modalités d’évaluation du cycle de séances de découverte, d’initiation et d’apprentissage de char à voile en vue d’y proposer des modifications ou ajustements	<p>+ Epreuve 3 : Entretien oral</p> <p><i>Soutenance de dossier sur l’élaboration d’un cycle de 5 séances afin de favoriser les progrès des participants</i></p>	<p>QUALITE GENERALE ATTENDUE <i>Le candidat propose une évaluation de son cycle de séances de char à voile</i> INDICATEURS <i>Les outils et moyens d’évaluation choisis sont adaptés (cohérence avec les objectifs poursuivis, les ressources mobilisables) Les critères d’évaluation sont clairs et adaptés à l’activité La manière dont ces critères seront utilisés pour proposer des adaptations ou ajustements aux séances de char à voile est explicitée</i></p>
<p>A.1.5 – Préparation et installation du matériel nécessaire à une séance de char à voile</p>	C.1.5.1 –Vérifier l’état et la disponibilité du matériel nécessaire à une séance de char à voile en tenant compte des règles en vigueur pour une mise en activité sécurisée	<p>Les stagiaires en situation de handicap s’étant déclarés auprès de l’organisme de formation bénéficient d’adaptations particulières pour le déroulement de ces épreuves</p>	<p>QUALITE GENERALE ATTENDUE <i>Le candidat vérifie le matériel nécessaire à sa séance de char à voile</i> INDICATEURS <i>Les points de vérification du matériel sont connus Le matériel défectueux est écarté La quantité de matériel disponible est adaptée La structure d’accueil est informée du caractère défectueux du matériel Le matériel est adapté aux conditions météorologiques, au niveau des pratiquants et à l’objectif de séance (surface de voile, choix du type de char à voile) Des propositions d’adaptation sont formulées en cas d’absence ou d’indisponibilité de matériel</i></p>
	C.1.5.2 –Organiser le transport du matériel nécessaire à une séance de découverte, d’initiation et d’apprentissage de char à voile en vue de son installation sur le lieu de pratique dans le respect de la réglementation en vigueur		<p>QUALITE GENERALE ATTENDUE <i>Le candidat organise le transport de son matériel nécessaire à sa séance de char à voile sur le lieu de pratique</i> INDICATEURS <i>La conduite d’un engin motorisé est maîtrisée, Les règles de roulage et de l’arrêté préfectoral en vigueur sont respectées Le déplacement du matériel se fait en toute sécurité (vitesse, vigilance ..) Les principes de chargement sont explicités. Le chargement du matériel de char à voile sont efficaces et sûrs. Les conditions de transport du matériel sont respectées</i></p>
	C.1.5.3 –Mettre en place le matériel nécessaire à une séance de découverte, d’initiation et d’apprentissage dans le respect des exigences de l’activité char à voile et des obligations légales en vigueur pour la mise en œuvre de la séance		<p>QUALITE GENERALE ATTENDUE <i>Le candidat prépare le matériel nécessaire à sa séance de char à voile</i> INDICATEURS <i>Le temps nécessaire à la préparation du matériel en amont de la séance de char à voile est prévu La préparation du matériel crée les conditions favorables d’accueil des participants et de la séance (les voiles sont prêtes, les chars bien orientés.) Le matériel de remplacement et de réparation est prévu (kit de réparation, char de rechange) Le matériel pédagogique est prévu en quantité suffisante (cônes, drapeaux) Un moyen de communication efficace est à disposition sur le lieu de pratique afin de contacter les secours Du matériel de premiers secours est prévu sur le lieu de pratique</i></p>
	C.1.5.4 – Préparer les équipements de protection individuelle adaptés à la météo, au lieu de pratique et aux caractéristiques morphologiques des participants, avec une attention		<p>QUALITE GENERALE ATTENDUE <i>Le candidat prépare les équipements nécessaires à sa séance de char à voile.</i> INDICATEURS <i>L’équipement (EPI) des participants est complet et respecte les recommandations en vigueur et la réglementation (port des chaussures fermées) Les conditions climatiques et de roulage sont prises en compte pour l’équipement des participants La qualité et le bon usage des équipements (équipement individuel de sécurité, casques ...) est</i></p>

	particulière pour ceux en situation de handicap		<p>vérifié. <i>Les ajustements nécessaires sont réalisés. Les EPI défectueux sont écartés</i> <i>La quantité des EPI disponibles est adaptée</i> <i>La structure d'accueil est informée du caractère défectueux du matériel</i></p>
<p>A.1.6 – Accueil des participants à une séance de char à voile</p>	<p>C.1.5.5 Choisir sa zone d'évolution dans l'espace de pratique en tenant compte des autres activités pratiquées, de la préservation des espaces naturels et de la biodiversité des espèces afin de mettre en place un parcours en adéquation avec les objectifs de la séance</p>		<p>QUALITE GENERALE ATTENDUE <i>Le candidat met en place le parcours adapté aux objectifs de sa séance de char à voile</i> INDICATEURS <i>Le parcours en lien avec les informations recueillies est mis en place</i> <i>La taille du circuit, est adaptée aux nombres de pratiquants et au niveau des pratiquants pour la séance de char à voile.</i> <i>Le parcours permet la circulation des chars à voile en toute sécurité, il favorise l'autonomie des pratiquants.</i> <i>La mise en place du parcours prend en compte la topographie de la plage, l'orientation du vent et la force du vent</i> <i>Les dangers naturels ou artificiels sont matérialisés</i> <i>La zone d'évolution sur l'espace de pratiques et les conditions météorologiques sont identifiées.</i> <i>Les autres activités dans le choix de la zone d'évolution sont prises en compte</i></p>
	<p>C.1.6.1 – Informer les participants des objectifs et du déroulement d'une séance de découverte, d'initiation et d'apprentissage de char à voile en adaptant son discours afin de veiller à leur bonne compréhension avec une attention particulière pour ceux en situation de handicap</p>		<p>QUALITE GENERALE ATTENDUE <i>Le candidat accueille les participants avec bienveillance et informe avec du déroulement de la séance et des objectifs fixés</i> INDICATEURS <i>Les informations communiquées aux participants s'appuient sur la fiche de séance Les objectifs et le déroulement de la séance de char à voile sont présentés aux participants de manière compréhensible (vocabulaire utilisé, ...)</i> <i>Les participants sont alertés sur la nécessité de faire part d'éventuelles difficultés lors de la séance.</i> <i>Les informations sont comprises par les participants ou reprises différemment en cas de difficulté de compréhension.</i> <i>Les participants sont alertés sur la nécessité de faire part d'éventuelles difficultés lors de la séance notamment ceux en situation de handicap</i> <i>La tenue et les équipements des participants sont vérifiés en début de séance (vêtements adaptés, absence de bijoux, ...)</i></p>
<p>A.1.7 – Animation d'une séance de char à voile</p>	<p>C.1.6.2 – Repérer les participants présentant des besoins spécifiques dans le but de s'assurer qu'ils puissent participer à une séance de char à voile sans risque identifié</p>		<p>QUALITE GENERALE ATTENDUE <i>Le candidat identifie les participants ayant des besoins spécifiques et vérifie leur capacité à pratiquer le char à voile</i> INDICATEURS <i>Les participants avec handicaps ou difficultés spécifiques sont identifiées</i> <i>La possibilité de prendre en compte les besoins, handicaps, maladies, blessures ou difficultés spécifiques dans le cadre de la pratique du char à voile est analysée (repérage des situations ou activités risquant de poser un problème, possibilité de proposer des adaptations ou des variantes, ...)</i> <i>Le responsable pédagogique pour aménager les modalités de pratiques pour les personnes en situation de handicap est identifié</i></p>
	<p>C.1.7.1 – Communiquer avec les participants tout au long d'une séance de découverte, d'initiation et d'apprentissage de char à voile pour assurer le bon déroulement de celle-ci en veillant à adapter son discours et son attitude suivant les situations rencontrées.</p>		<p>QUALITE GENERALE ATTENDUE <i>Le candidat communique de manière adaptée avec les participants avec professionnalisme tout au long de la séance</i> INDICATEURS <i>Les consignes nécessaires à la réalisation la séance de char à voile sont données aux participants (réalisation, sécurité, organisationnelles, ...)</i> <i>Le vocabulaire utilisé pour présenter les consignes est clair et adapté au niveau des participants (découverte, initiation, ...) avec une attention particulière pour ceux en situation de handicap</i> <i>Les consignes sont reformulées ou ajustées si nécessaires au cours de la séance de char à voile</i> <i>Le vocabulaire spécifique au char à voile est explicite</i> <i>Les éventuelles difficultés de communication des participants sont prises en compte (personnes en situation de handicap par exemple)</i> <i>Les tensions et conflits éventuels au sein du groupe sont circonscrits</i></p>

			<p><i>La posture professionnelle est adaptée aux situations rencontrées lors de la séance</i> <i>La gestion du groupe est contrôlée, les consignes sont respectées</i></p>
	<p>C.1.7.2 – Conduire une séance de découverte, d’initiation et d’apprentissage de char à voile afin de réaliser les objectifs préalablement définis en mobilisant et démontrant les techniques du char à voile</p>		<p>QUALITE GENERALE ATTENDUE <i>Le candidat met en œuvre une séance de char à voile avec toutes ses composantes attendues</i> INDICATEURS <i>L’occupation de l’espace par les participants est encouragée</i> <i>Les caractéristiques de l’espace de pratique du char à voile sont prises en compte</i> <i>Le parcours proposé est en adéquation avec l’objectif poursuivi</i> <i>L’utilisation du matériel pédagogique au cours de la séance est argumentée</i> <i>Le fonctionnement du char et de ses commandes dans les différentes phases de pilotage sont expliqués avec clarté aux participants tout au long de la séance de char à voile</i> <i>Le respect des principes et des logiques internes de l’activité par les participants est vérifié</i> <i>Des adaptations ou modifications des gestes et mouvements sont proposées en cas de besoin des participants</i> <i>Les choix d’animation effectués au cours de la séance sont argumentés</i> <i>Les conseils apportés sur les gestes et techniques spécifiques sont notamment proposés sous forme de démonstration en y intégrant une terminologie adaptée</i> <i>Les situations à risque ou d’incident sont anticipés</i></p>
	<p>C.1.7.3 - Mettre en pratique les fondamentaux techniques du char à voile en vue de les transmettre suivant les objectifs préalablement définis au cours du cycle de séances de découverte, d’initiation et d’apprentissage de char à voile</p>		<p>QUALITE GENERALE ATTENDUE <i>Le candidat maîtrise la technique de roulage et connaît les principaux éléments environnementaux</i> INDICATEURS <i>Les connaissances techniques du fonctionnement de l’engin sont maîtrisées (force aérodynamique, vent apparent, adhérence, forces en présence, points de réglage)</i> <i>Les mises en place proposées permettent l’apprentissage de la compétence technique imposée par l’épreuve</i> <i>Le fonctionnement du char et de ses commandes dans les différentes phases de pilotage sont expliqués avec clarté aux participants tout au long de l’apprentissage de la compétence technique imposée par l’épreuve</i> <i>Les conseils apportés sur les gestes et techniques spécifiques sont notamment proposés sous forme de démonstration.</i> <i>Un bulletin météo et une table des marées sont explicités</i> <i>Les effets de site sont connus (brise thermique, effet vent)</i></p>
	<p>C.1.7.4 – Accompagner les participants tout au long d’une séance de découverte, d’initiation et d’apprentissage de char à voile afin de veiller à leur épanouissement et à leur autonomie avec une attention particulière pour ceux en situation de handicap</p>		<p>QUALITE GENERALE ATTENDUE <i>Le candidat accompagne les participants avec bienveillance dans leur épanouissement et autonomie</i> INDICATEURS <i>Les mises en situation et les parcours proposés sont conformes à la fiche de préparation de séance ou leurs adaptations sont justifiés</i> <i>Les caractéristiques de l’espace de pratique de char à voile sont prises en compte (intérieur / extérieur, zone d’attente, de départ, d’arrivée).</i> <i>La conception de séance de char à voile tient compte du temps disponible pour la pratique (durée de séance, temps de montage et démontage et accès au site de pratique)</i> <i>Les choix d’animation effectués au cours de la séance sont argumentés</i> <i>Les conseils apportés sur les gestes et techniques spécifiques sont notamment proposés sous forme de démonstration</i> <i>Les participants sont observés au cours de de l’activité de char à voile</i> <i>Un briefing de présentation concis est proposé avant chaque mise en situation</i> <i>Les parcours proposés permettant d’assurer la sécurité des pratiquants et d’optimiser le temps de pratique en favorisant l’autonomie des participants sont recherchés</i> <i>Les réussites et progrès des participants sont soulignés et encouragés</i> <i>Les retours effectués aux participants sont exprimés avec bienveillance</i> <i>Les difficultés rencontrées</i></p>

	C.1.7.5 –Observer les comportements des participants afin d’adapter le déroulement d’une séance de découverte, d’initiation et d’apprentissage de char à voile en ajustant les situations pédagogiques initialement prévues		<p>par les participants sont identifiées Les choix sont justifiés au regard des connaissances (scientifiques, sociales, cognitives) et de l’expérience de l’initiateur L’utilisation du matériel pédagogique au cours de la séance est argumentée Les aides techniques utilisées par les personnes en situation de handicap sont prises en compte dans l’accompagnement à la réalisation de l’activité de char à voile</p>
A.1.8 – Mise en sécurité des participants et des tiers	C.1.8.1 –Enoncer les règles de sécurité à respecter au cours d’une séance de char à voile afin de les rendre explicites en s’assurant de leur bonne compréhension		<p>QUALITE GENERALE ATTENDUE Le candidat propose des adaptations cohérentes de son animation INDICATEURS Les situations pédagogiques et les évolutions proposées sont adaptées aux besoins et caractéristiques des pratiquants Des critères d’observations des participants sont présentés (repères) Les participants sont observés au cours de char à voile Les freins et les difficultés rencontrés par les participants sont identifiés et analysés Les causes d’échec sont reconnues (matérielles, affectives, physiques...) et pris en compte dans les adaptations Les réussites sont reconnues et prises en compte dans les adaptations de la séance Les retours effectués aux participants sont exprimés avec bienveillance Les difficultés rencontrées par les participants sont identifiées Les réussites et progrès des participants sont soulignés et encouragés Les régulations sont rapides et adaptées</p>
	C.1.8.2 –Mettre en œuvre les règles de sécurité en s’assurant de leur respect tout au long d’une séance afin de garantir une pratique du char à voile en toute sécurité		<p>QUALITE GENERALE ATTENDUE Le candidat transmet les règles de sécurité aux pratiquants en s’assurant de leur bonne compréhension INDICATEURS Les modalités d’utilisation du matériel et les risques associés sont explicités de manière claire La bonne compréhension des consignes de sécurité par les participants est vérifiée avec une attention particulière pour ceux en situation de handicap Un briefing de sécurité clair, complet et concis est réalisé avant la mise en route de l’activité</p>
	C.1.8.3 – Intervenir en cas d’incident lors d’une séance de découverte, d’initiation et d’apprentissage de char à voile afin de mettre en sécurité des participants en difficulté		<p>QUALITE GENERALE ATTENDUE Le candidat s’assure du respect des règles de sécurité par les participants tout au long d’une séance INDICATEURS Les zones d’évolution sont sécurisées Les zones de dangers et difficultés du parcours sont précisées Le port des équipements de protection est vérifié (lorsque nécessaire) Les situations à risque pour les participants et les tiers sont identifiées en cours de pratique Les risques associés aux caractéristiques du public (enfants, adultes, seniors, personnes en situation de handicap...) sont pris en compte dans la conduite de l’activité La conduite de l’activité est adaptée aux risques identifiés Les situations de mauvaise utilisation du matériel sont identifiées et stoppées Les situations de non-respect des règles de sécurité sont identifiées et stoppées</p>
			<p>QUALITE GENERALE ATTENDUE Le candidat maîtrise les techniques de sécurité et de sauvetage INDICATEURS Les gestes techniques et les postures sont adaptés à l’intervention de sauvetage Les gestes et postures sont adaptés à la situation d’incident La capacité à adapter une réponse opérationnelle face à situation d’incident est avérée (Le groupe de participants est mis en sécurité, les modalités de signalement de l’incident sont décrites) Les consignes données sont claires et précises Le groupe de pratiquants est mis en sécurité Les modalités de signalement de l’incident sont décrites</p>

	C.1.8.4 – Protéger le ou les blessés en mettant en sécurité le reste des participants de l'activité de char à voile afin d'appliquer les procédures d'alerte		<p>QUALITE GENERALE ATTENDUE <i>Le candidat maîtrise les principes courants de protection des personnes et les procédures d'alerte lors d'une séance de char à voile</i></p> <p>INDICATEURS <i>Un endroit sécurisé est repéré pour mettre le groupe en sécurité Les différentes étapes de la procédure de gestion d'un accident sont décrites Les procédures mises en place dans la structure en cas d'accident sont respectées</i></p>
A.1.9 – Rangement et vérification du matériel utilisé pendant une séance de découverte, d'initiation et d'apprentissage de char à voile	C.1.9.1 – Ranger le matériel nécessaire à la séance de char à voile en prenant soin de nettoyer le matériel, les EPI et autres équipements		<p>QUALITE GENERALE ATTENDUE <i>Le candidat range le matériel utilisé durant sa séance de char à voile</i></p> <p>INDICATEURS <i>Les protocoles de rinçage et de séchage du matériel sont respectés Le temps nécessaire au rangement et rinçage du matériel sont pris en compte L'organisation du rangement se fait en concertation avec les autres intervenants</i></p>
	C.1.9.2 –Vérifier l'état du matériel nécessaire à sa séance de char à voile		<p>QUALITE GENERALE ATTENDUE <i>Le candidat s'assure de l'état de restitution du matériel utilisé pendant sa séance de char à voile</i></p> <p>INDICATEURS <i>Les points de vérification du matériel et des EPI sont connus Le matériel défectueux est écarté La structure d'accueil est informée du caractère défectueux du matériel</i></p>
A.1.10 – Réalisation d'une évaluation d'une séance ou d'un cycle de séances de Char à voile	C.1.10.1 –Analyser le déroulement d'une séance ou d'un cycle de séances de char à voile en tenant compte des objectifs préalablement fixés afin d'y apporter des améliorations		<p>QUALITE GENERALE ATTENDUE <i>Le candidat produit une analyse objective de sa séance et de son cycle de séances</i></p> <p>INDICATEURS <i>Le niveau de satisfaction des participants est évalué en cours et/ou en fin de séance et du cycle de char à voile Les points forts et les points faibles sont identifiés en fin de la séance et en fin de cycle de char à voile L'atteinte des objectifs de la séance et du cycle sont mesurés en s'appuyant sur des critères objectifs</i></p>
	C1.10.2. –Formuler des modifications ou des ajustements des séances et du cycle de séances de char à voile pour y proposer des pistes d'améliorations en tenant compte des objectifs visés et des constats réalisés.		<p>QUALITE GENERALE ATTENDUE <i>Le candidat propose des pistes d'amélioration de ses séances et de son cycle de séances en les justifiant au regard des constats réalisés et des objectifs poursuivis</i></p> <p>INDICATEURS <i>Les outils d'évaluation définis lors de la conception du cycle sont utilisés Les éléments à réajuster ou à modifier pour les prochaines séances de char à voile sont identifiés Les propositions d'ajustement ou de modification tiennent compte des objectifs prévus et des constats effectués au cours de la séance</i></p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Bloc de compétences 2 (BC2) : Organisation, information et communication autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif			
A.2.1 – Information des publics et promotion des activités d'animation et d'encadrement physique et sportif	C. 2.1.1 – Communiquer avec les publics accueillis sur le fonctionnement de la structure et les règles de vie afin de s'assurer du respect des consignes en vigueur	Epreuve 1 : Elaboration d'un écrit Entretien oral avec deux évaluateurs (durée 30 minutes maximum dont 10 minutes de présentation de l'écrit par le candidat et 20 minutes de questions) <i>Les stagiaires en situation de handicap s'étant déclarés auprès de l'organisme de formation bénéficient d'adaptations particulières pour le déroulement de ces épreuves</i>	QUALITE GENERALE ATTENDUE <i>Le candidat communique clairement sur sa structure et fait respecter les règles de vie</i> INDICATEURS <i>Les différents types de publics accueillis par la structure sont identifiés Les informations délivrées sur le fonctionnement de la structure (éléments réglementaires, pratiques, ...) et sur les règles de vie à respecter sont conformes aux consignes en vigueur Les informations diffusées sont adaptées aux besoins de l'interlocuteur</i>
	C. 2.1.2 – Promouvoir les activités proposées et les événements organisés par la structure pour favoriser la participation des publics accueillis.		QUALITE GENERALE ATTENDUE <i>Le candidat promeut les activités et événements de sa structure avec clarté</i> INDICATEURS <i>Des informations sont communiquées aux publics accueillis (participants, famille, entourage, ...) de manière régulière (démarrage de l'activité, points d'étapes, mise en perspective en fin de cycle, ...) Les informations délivrées sur les activités sont fiables et permettent aux publics de s'orienter dans les séances proposées en fonction de leurs souhaits et aptitudes La promotion des activités est adaptée à la typologie des publics accueillis (enfants, familles, adultes, ...) L'implication des publics accueillis dans les activités et la vie de la structure est recherchée Le candidat oriente les participants vers les différents modes de pratiques du char à voile</i>
	C. 2.1.3 – Informer les publics accueillis en utilisant des outils de communication adaptés afin de véhiculer une image positive de la structure		QUALITE GENERALE ATTENDUE <i>Le candidat communique avec les publics avec bienveillance et professionnalisme</i> INDICATEURS <i>L'outil choisi (réseau social, mail, ...) est adapté aux informations à délivrer La posture adoptée dans les communications avec les participants est professionnelle (distance, absence de familiarité, prise en compte de l'image de la structure, ...) Les échanges sont effectués en conformité avec la politique de communication de la structure (accord de la structure, prise en compte de sa politique de communication, ...)</i>
A 2.2 – Organisation de ses séances ou de son cycle de séances de char à voile	C. 2.2.1 – Planifier ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif pour organiser celles-ci suivant les contraintes et ressources nécessaires		QUALITE GENERALE ATTENDUE <i>Le candidat planifie ses activités avec rigueur</i> INDICATEURS <i>Les horaires et la durée des séances sont adaptées aux contraintes des participants Les contraintes liées à la disponibilité des ressources nécessaires (matériel, ressources humaines, de pratique...) aux séances sont prises en compte Un interlocuteur compétent est alerté au sein de la structure en cas de difficulté</i>

	C.2.2.2 – Identifier la réglementation impactant ses activités en dehors d'une conduite de séance pour organiser celles-ci en tout conformité		<p>QUALITE GENERALE ATTENDUE Le candidat cible les réglementations utiles à son activité</p> <p>INDICATEURS Les différentes réglementations ayant un impact sur son activité sont repérées (occupation de l'espace public, recommandations fédérales ...) Les administrations publiques sont identifiées Les éventuelles déclarations administratives sont connues</p>
A.2.3 – Communication avec différents acteurs autour de ses activités de char à voile	C.2.3.1 – Communiquer avec les autres usagers du lieu de pratique en veillant au bon déroulement de ses séances et celles des autres afin d'anticiper d'éventuelles difficultés et d'assurer une bonne qualité relationnelle		<p>QUALITE GENERALE ATTENDUE Le candidat connaît et entretient de bonnes relations avec les autres usagers du lieu de pratique</p> <p>INDICATEURS Le rôle, les missions et les limites d'intervention sont clairement identifiés Les intervenants avec lesquels il est nécessaire de communiquer sont repérés (membres de l'équipe salariés et bénévoles, intervenants extérieurs, partenaires, autres usagers de la plage) L'organisation des activités tient compte des contraintes (horaires, matérielles, organisationnelles, ...) des autres intervenants Les informations nécessaires à une bonne coordination entre intervenants sont transmises</p>
	C.2.3.2 – Restituer un bilan en communiquant auprès de ses responsables ou de sa clientèle afin de faire évoluer ses activités		<p>QUALITE GENERALE ATTENDUE Le candidat fournit des informations régulières aux responsables de sa structure</p> <p>INDICATEURS Les interlocuteurs de la structure sont identifiés (directeur, référent technique, chef de base...) Les informations fournies sur les séances réalisées sont claires et exploitables Les retours des responsables de la structure sont pris en compte</p>
	C.2.3.3 – Prévenir des situations d'incivilités, de violences et de discriminations dans le sport en tenant compte des obligations légales afin d'agir en conséquence.		<p>QUALITE GENERALE ATTENDUE Le candidat maîtrise les procédures d'alerte concernant les situations d'incivilités, de violences et de discrimination dans le sport</p> <p>INDICATEURS Les signes évocateurs de risques (comportements, témoignages, symptômes associés à une violence physique, psychologique, à une discrimination, ...) sont repérés Les situations potentielles de d'incivilités, de discrimination ou de violence sont signalées à un interlocuteur compétent dans le respect des procédures d'alerte en vigueur</p>